

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué

Date et signature: le 26/03/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2**

Code de l'unité de formation: 651223U21C1	Domaine de formation: 601
---	---------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de: transition qualification
du degré : inférieur supérieur

 Enseignement supérieur de type court Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1.... page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1.... page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1.... page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1.... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation :	Code du domaine de formation : 601
--------------------------------	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie sertissage 2 : technologie	CT	B	24
Bijouterie sertissage 2 : pratique professionnelle	PP	L	218
2. Part d'autonomie		P	48
Total des périodes			290

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de réaliser des mises en pierre de bijoux de manière très minutieuse (manuellement ou à l'aide d'outils mécaniques).

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En utilisant le vocabulaire adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé,

Dans du cuivre :

- ◆ Sur des surfaces planes :
 - ◆ de graver des lignes droites et des courbes ;
 - ◆ de graver des cercles et des angles ;
 - ◆ d'ajuster des sertis clos à l'aide de l'échoppe ovale.

- ◆ Sur des formes concaves et convexes :
 - ◆ de graver des lignes.

- ◆ De présenter une pièce terminée à l'aide de l'onglette.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UF « Bijouterie : sertissage 1 » (code...)

Ou réussite d'une deuxième année en Sertissage en régime 2 (code formation n° 560801).

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est impératif de mettre un étudiant par poste de travail. Le regroupement ne pourra se faire uniquement en pratique professionnelle avec les étudiants de « Bijouterie : sertissage 1 » pour favoriser l'esprit d'équipe et de compagnonnage indispensable dans l'apprentissage du métier.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Technologie :

- ◆ de caractériser les corindons, les béryls, les silices, les silicates, ... ;
- ◆ d'expliquer l'utilisation de la loupe binoculaire et du graveur pneumatique ;
- ◆ d'établir un devis en tenant compte des matières, de la main d'œuvre, de la sous-traitance et du souhait du client ;
- ◆ de déterminer les règles de communication et de déontologie tant envers la clientèle qu'envers les collègues et la concurrence.

4.2. Pratique professionnelle :

Les techniques sont vues de manière traditionnelle manuelle et/ou à l'aide de matériel mécanique (graveur...) :

- ◆ de réaliser les différentes techniques dans d'autres métaux ;
- ◆ de réaliser des sertis clos de formes différentes (ovale, poire, ...) ;
- ◆ de réaliser différents sertis (clos, à grains, à griffes et mixtes à la main et à l'aide de machines-outils) et des sertis de formes différentes ;
- ◆ d'affûter des échoppes ;
- ◆ d'effectuer les réparations ;
- ◆ d'entretenir le matériel, l'outillage.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

- ◆ de mettre en ciment la pièce à sertir ;
- ◆ de maîtriser la préparation et l'affûtage des échoppes ;
- ◆ de réaliser des sertis clos, à grains, à griffes et mixtes à la main et à l'aide de machines-outils.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité et la rapidité d'exécution.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.